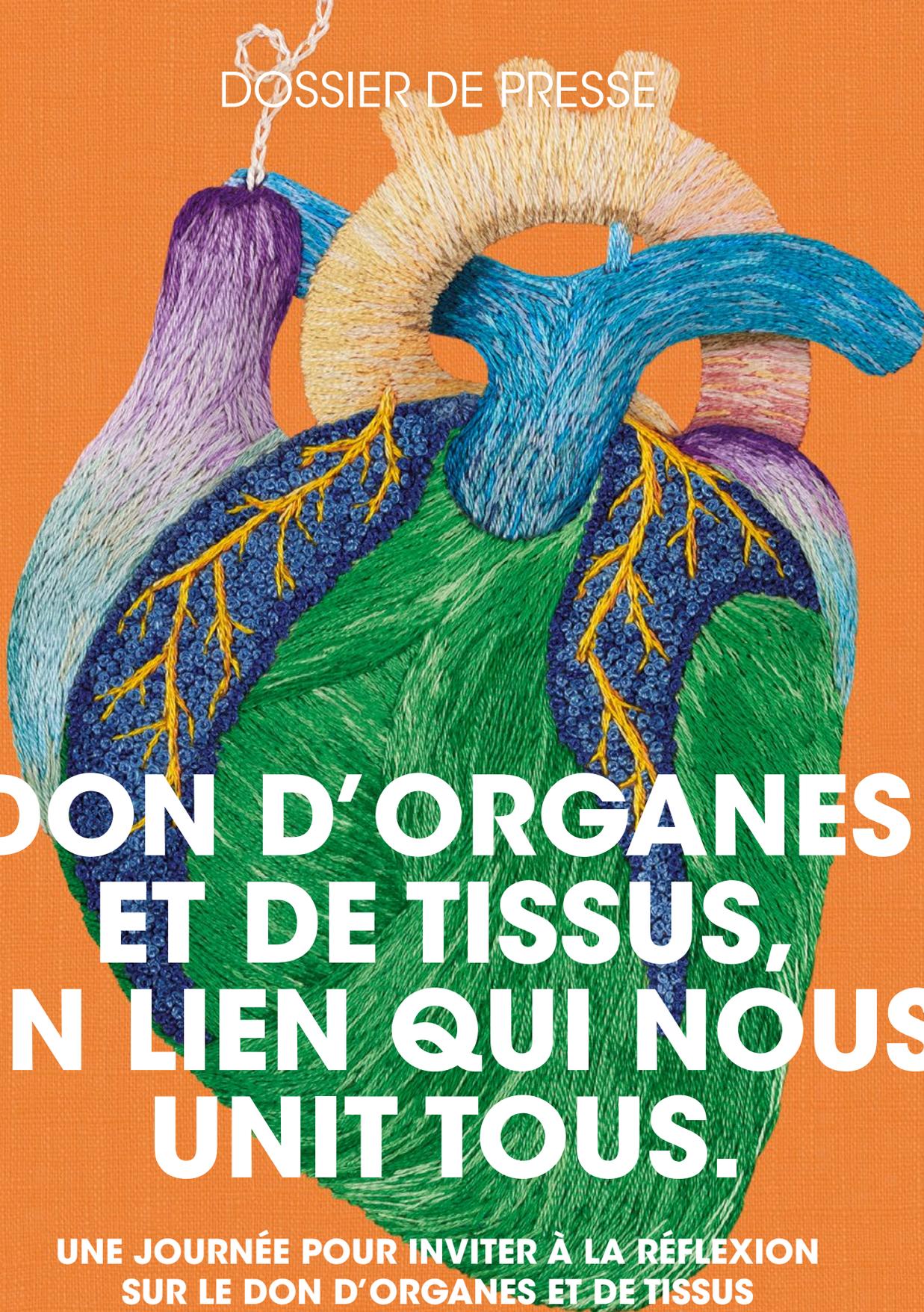


DOSSIER DE PRESSE



DON D'ORGANES ET DE TISSUS, UN LIEN QUI NOUS UNIT TOUS.

UNE JOURNÉE POUR INVITER À LA RÉFLEXION
SUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS

22 JUIN 2021

WWW.DONDORGANES.FR

Twitter : @ag_biomedecine

Facebook : Don d'organes et de tissus

Instagram : <https://www.instagram.com/dondorganesetdetissus/>

Contacts presse pour l'Agence de la biomédecine

Elisa OHNHEISER : elisa.ohnheiser@prpa.fr - 06 80 28 66 72

Danielle MALOUBIER : danielle.maloubier@prpa.fr - 06 24 26 57 90



SOMMAIRE

EDITO > P3 ▶

FICHE 1 > P4

UNE JOURNÉE POUR SENSIBILISER
AU DON D'ORGANES ET DE TISSUS ▶

FICHE 2 > P5

LES TÉMOINS DE LIEN ▶

FICHE 3 > P7

DU DON À LA GREFFE, CE LIEN QUI NOUS UNIT ▶

FICHE 4 > P10

TOUT LE MONDE PEUT UN JOUR AVOIR
BESOIN D'UNE GREFFE ▶

FICHE 5 > P13

L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE ▶

PLUS D'INFORMATIONS :

Site internet : dondorganes.fr

@dondorganesetdetissus : <https://www.instagram.com/dondorganesetdetissus>

Hashtag de la campagne : #UnLienQuiNousUnitTous





DON D'ORGANES ET DE TISSUS, UN LIEN QUI NOUS UNIT TOUS

UNE JOURNÉE POUR SENSIBILISER AU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

La nouvelle signature de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donateurs a été inaugurée en 2020. Son message, « Un lien qui nous unit tous », met en exergue l'engagement et la collaboration de tous les acteurs de la chaîne du don à la greffe, qui travaillent à la faire vivre jour après jour, en toutes circonstances : les professionnels de santé, le personnel administratif, les associations sur le terrain et bien entendu les donateurs et leur famille.

Le message « Un lien qui nous unit tous » prend vie grâce à deux visuels pensés à son image : deux mains qui s'entraident et un cœur stylisé, tous les deux délicatement brodés. Le choix de la broderie, véritable traduction poétique du message, permet d'illustrer encore plus fortement ce lien qui se tisse entre tous. Le message de la loi est également présent, afin de contribuer à sa connaissance auprès de toutes les populations.

«On évoque très souvent «la chaîne du prélèvement» dans le cadre du don d'organes et de tissus, en référence à une proximité relationnelle et géographique absente et inconnue entre le donneur et les receveurs ; le processus est alors décliné autour des professionnels de santé. L'utilisation, pour la campagne, d'une signature ciblant la notion de lien, avec un visuel de broderie, rappelant le maillage du tissu, apporte une autre dimension au message, plus chaleureuse, plus humaine et poétique. La notion de collectif participatif est évidente, et met en valeur chaque acteur impliqué dans les étapes du don à la greffe.»

Carole Genty, infirmière de coordination et présidente
de l'Association Française des Coordinations Hospitalières

PLUS D'INFORMATIONS :

Site internet : dondorganes.fr • [@dondorganesetdetissus](https://www.instagram.com/dondorganesetdetissus) : <https://www.instagram.com/dondorganesetdetissus> • Hashtag de la campagne : #UnLienQuiNousUnitTous

UNE JOURNÉE POUR SENSIBILISER AU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

LA CAMPAGNE 2021

A l'occasion de la 21^{ème} journée nationale de réflexion sur le don d'organes et de tissus, et de reconnaissance aux donateurs, l'Agence de la biomédecine déploie un dispositif national visant à toujours mieux faire prendre conscience que nous sommes tous des donateurs potentiels d'organes et de tissus. Ce dispositif s'articule autour de grandes actions :

01

Diffusion télévisée d'un spot de sensibilisation le 22 juin puis durant les mois de juillet et août.

02

Une campagne d'insertion presse dans des titres nationaux dès le mois de mai, jusqu'au 22 juin.

03

Une campagne d'affichage soutenue par la distribution d'affiches et d'un guide pédagogique dans les hôpitaux et aux associations.

04

Deux visuels de sensibilisation dédiés aux « séniors » en insertion presse.

05

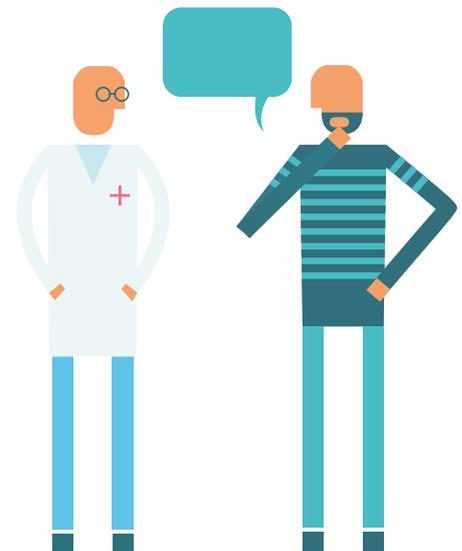
La communication digitale ne sera pas en reste, avec notamment un post Instagram pédagogique de « Hugo Décrypte » (@hugodecrypte), sur les idées reçues et l'activation Facebook d'une communauté dédiée sur Wanted Community.

La Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe a été instaurée en 2000. La révision de la loi de bioéthique de 2011 a conduit à y intégrer la notion de « reconnaissance aux donateurs », afin de rendre hommage à la générosité des donateurs vivants ou décédés, ainsi qu'à leurs proches.

Cette journée est portée par l'Agence de la biomédecine en collaboration avec les associations et les établissements hospitaliers qui réalisent des actions, notamment en régions. La liste des événements prévus à cette occasion se trouve sur le site www.dondorganes.fr/evenements



Le ruban vert symbolise le don d'organes et de tissus. Il a été adopté le 22 juin 2019 par les associations qui s'engagent pour le don d'organes en France, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine, pour signifier l'engagement de ceux qui le portent envers la cause. Il est aussi un signe de gratitude envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et un signe d'espoir pour les patients en attente de greffe.



PLUS D'INFORMATIONS :

Site internet : dondorganes.fr • @dondorganesetdetissus : <https://www.instagram.com/dondorganesetdetissus> • Hashtag de la campagne : #UnLienQuiNousUnitTous

LES TÉMOINS DE LIEN

UNE MORT POUR 3 VIES

6 semaines du diagnostic à la greffe

« À 26 ans, je ne faisais pas partie des personnes susceptibles d'être malade. J'étais formatrice en économie sociale et solidaire, j'aimais beaucoup ce que je faisais. J'avais toutefois un état de fatigue latent qui a incité mon généraliste à m'envoyer voir un cardiologue. Le 24 janvier 2004, ce dernier me diagnostique une myocardiopathie dilatée et me prescrit des médicaments pour stabiliser mon cœur. Le traitement ne suffit pas : en mars de la même année, je fais un malaise et je suis inscrite en priorité sur la liste des personnes en attente de greffe cardiaque. Il est 13h. À 19h on a un cœur pour moi ! Je me rappelle quand on m'a appelée à 19h de cette phrase « Est-ce que vous acceptez l'organe ? », cela me paraissait étrange comme question. Bien sûr que je l'accepte ! Je n'ai pas eu le temps de réaliser que j'allais être greffée. J'étais jeune, je ne connaissais rien au monde médical ni vraiment comment se passait un don et une greffe d'organe. À l'époque on regardait « Urgences » la série mais il n'y avait pas Internet et l'accès à l'information comme aujourd'hui. C'est la semaine après l'opération que j'ai vraiment réalisé. J'ai d'abord culpabilisé d'avoir mobilisé tant de monde juste pour moi : les équipes médicales, ceux qui vont prélever, ceux qui font les greffes, les secours, la famille du donneur, le donneur... Concernant le greffon, c'est après que je me suis posée des questions : d'où il venait ? Je devais me dire que cette personne n'était pas morte pour moi, j'ai vite arrêté de penser à ça. Mais à chaque anniversaire je pense à lui et à sa famille. J'ai même essayé de ressentir son âme (elle sourit) mais les émotions ne passent pas par les organes... On est quelqu'un d'atypique. C'est une mort pour une vie. »

Vivre avec l'organe d'un autre

« J'ai eu de la chance que tout se passe bien avec mon traitement. Je suis optimiste et je ne suis pas de nature anxieuse. Mes cardiologues sont eux aussi calmes et pas anxieux. Ils me disaient que c'était une opération lourde mais on y va. J'avais confiance. Concernant le nouveau cœur, j'ai ressenti la différence lorsque le personnel est rentré dans ma chambre. Le cœur est resté calme à la différence de l'ancien, il battait différemment. Je me suis dit « Il faut qu'on apprenne à vivre tous les deux ». J'ai fait de la rééducation pour (ré) apprendre à bouger, manger, vivre. J'avais tendance à protéger mon nouveau cœur, ne pas trop oser le faire travailler, mais les kinés m'ont appris à m'en servir pleinement et sans risque. Reprendre le travail après la greffe, ce n'est pas évident. Il faut accepter cette nouvelle identité de « greffée cardiaque » et « d'handicapée » car administrativement je le suis : je coche la case handicapée. Cela a été dur pour moi, mais j'ai trouvé une solution, un peu par « chance ». J'allais à l'association ADOT 35 pour partager mes ressentis avec des gens greffés depuis plus longtemps. J'avais besoin d'être rassurée par d'autres personnes que le personnel de santé, mais par des hommes et des femmes qui avaient vécu la même chose que moi. J'y suis entrée en tant que patiente, puis bénévole et j'ai eu la chance de pouvoir passer salariée de l'association : je m'occupe notamment de la sensibilisation auprès du grand public. »

Une mort pour 3 vies

« Ma vie de famille ? Elle s'est construite peu à peu, après que j'aie rencontré quelqu'un qui n'a pas eu peur d'être avec « une greffée cardiaque ». Je ne sais pas si je l'aurais fait moi, car il y a ces questions « combien va durer ce nouveau cœur ? Combien de temps je vais vivre ? » Au début, je lui en voulais, je lui disais « tu ne peux pas comprendre, tu n'étais pas là ». Maintenant, je me dis que ce n'est pas plus mal. La fameuse question s'est ensuite posée : « est-ce que je pourrais être mère ? » C'est très rare à cause du traitement très lourd, de la prise de poids, du système immunitaire à niveau zéro lors de l'accouchement... J'avais conscience que je pouvais perdre le bébé à tout moment. Jamais je ne me serais mise en danger, mais il fallait que je tente. C'est quand ma fille est née que je me suis permise de vraiment l'identifier car je savais pendant la grossesse que je pouvais la perdre à tout moment, je me protégeais. Puisque ça avait marché une fois, j'ai tenté une deuxième. Je suis maman de deux filles de 13 et 9 ans aujourd'hui ! A 26 ans je me suis dit « j'ai une vie, qu'est-ce que je vais en faire ? » Il faut que je la vive, et cela grâce au donneur. Être mère, deux fois, cela prouve qu'on peut bien vivre en étant greffée et qu'une mort peut apporter 3 vies. »

Vivre avec un organe greffé en période d'épidémie de Covid-19

« Les cardiologues n'étaient pas très anxieux et moi non plus. Donc, nous n'avons jamais paniqué au cours de la pandémie. Mon avantage ? Je sais ce qu'est la maladie et je me suis déjà préparée à la mort. J'ai déjà réglé cette question. Concernant le covid, je craignais plutôt de ne pas avoir assez d'énergie pour retraverser tout ça. J'ai reçu 3 doses, car je suis immunodéprimée. Je me suis beaucoup rapproché de mes pharmaciens pendant cette période car j'allais au drive chercher mes médicaments et qu'ils étaient les professionnels de santé que je croisais le plus. Ce qui était contraignant, ce sont les tests PCR car je vais tous les 4 mois à l'hôpital pour mon suivi. Pour nous, les immunodéprimés, on nous a dit d'aller directement aux urgences si l'on sentait des gênes respiratoires. Il y a eu aussi la période des fêtes de fin d'année, personne ne voulait les fêter avec moi, pour me protéger. Le moment le plus difficile. »



Vanessa Fisson,
greffée cardiaque
et mère de deux enfants

LES TÉMOINS DE LIEN

LA FORCE DU LIEN

« C'est un sentiment indescriptible. Le don d'organes et de tissus est un acte généreux qui permet de sauver des milliers de malades chaque année. Pour moi, on a tous des risques d'avoir besoin d'une greffe un jour notamment avec l'allongement de la durée de vie. On a même, statistiquement, plus de chance d'être receveur que donneur. Donc si on espère recevoir, il faut être aussi prêt à donner. Quand je pense à mon donneur et sa famille qui ont fait le choix de redonner la vie, c'est de loin la chose la plus merveilleuse qui existe au monde et le cadeau le plus beau et inimaginable qu'on puisse recevoir. On peut tous être à l'origine d'une nouvelle vie, d'une renaissance de quelqu'un. Et ce qui est vraiment beau, c'est que l'on peut donner sans savoir qui va recevoir. Une famille a sauvé ma vie et sûrement d'autres en acceptant de faire don des organes de leur proche. D'une certaine manière, et de façon invisible, je me sens liée à une autre famille que la mienne. Aujourd'hui, ça fait plus de 13 ans que je revis grâce à mon donneur et qu'il vit à travers moi. »

Clémence, greffée des 2 poumons

UNE LONGUE VIE APRÈS LA GREFFE

« La greffe prolonge la vie de façon parfois étonnement longue, 30 ans pour moi. En 1990 personne ne pouvait l'imaginer ! Tout en gardant une activité professionnelle. Grâce à un don de vie, j'ai pu voir grandir mes 3 enfants, les voir se marier et maintenant grandir mes 6 petits enfants. Il y a eu au cours de ces 3 décennies beaucoup de progrès, en chirurgie, réanimation, traitements... J'espère que la recherche permettra de se passer de traitement immunosuppresseur au long cours et que les progrès de la médecine amèneront des techniques de réparation des organes malades ?

Le besoin de greffon est croissant, des malades attendent parfois de nombreux mois avant de bénéficier d'une greffe. Tous ensemble montrons que sauver des vies après sa vie c'est aussi permettre la continuité de la vie par un acte généreux du don d'une partie de soi. La nation doit être reconnaissante de ce geste de solidarité du donneur. »

André Le Tutour, Vice-président de la Fédération nationale des transplantés hépatiques Transhepate



DU DON À LA GREFFE, CE LIEN QUI NOUS UNIT

A. ACTUALITÉS SUR L'ACTIVITÉ DE PRÉLÈVEMENT ET DE GREFFE EN 2020

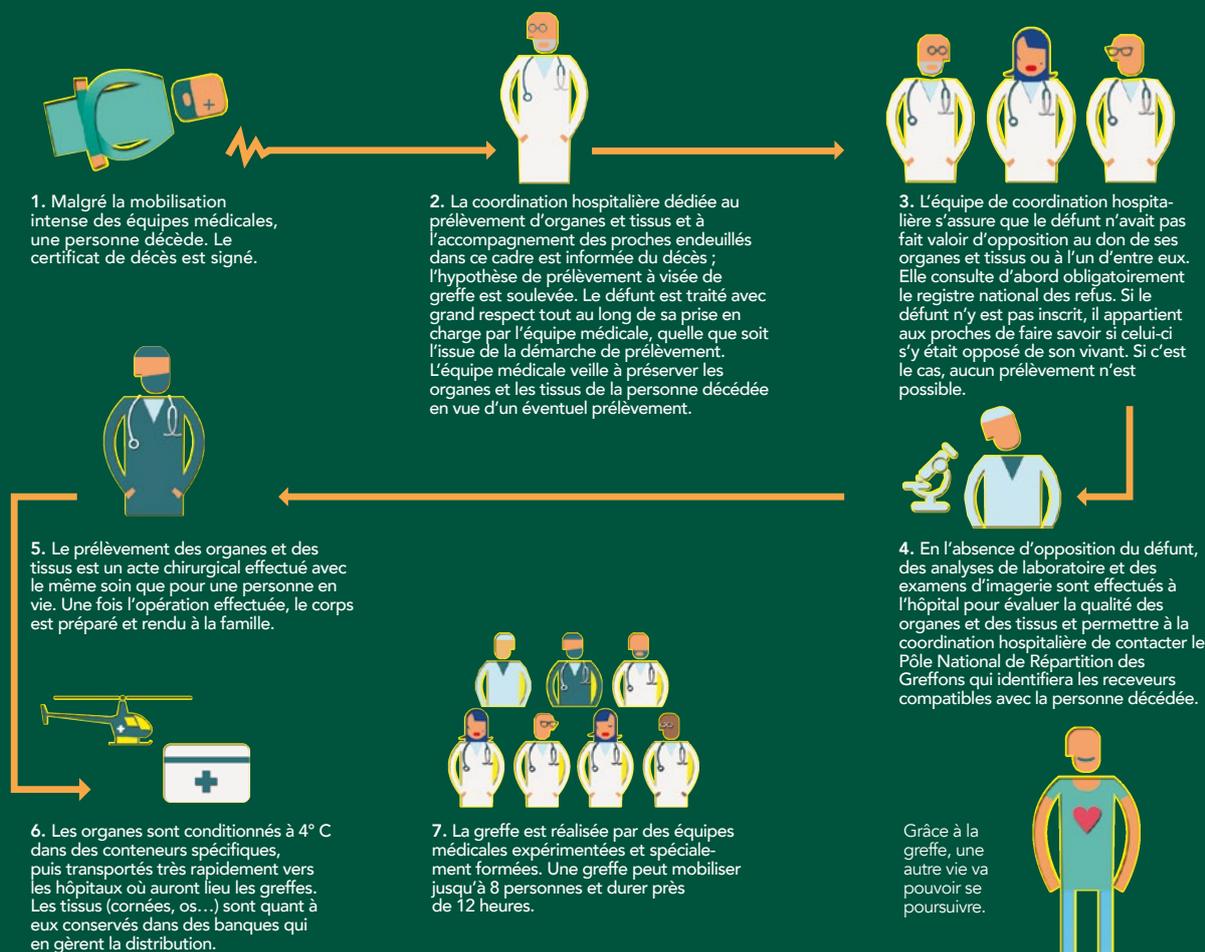
L'année passée, la situation dans les hôpitaux a été difficile du fait de la pandémie de coronavirus. L'activité a été impactée, notamment par une réduction du nombre de dons par effet mécanique de réduction de l'accidentologie liée à des pratiques en extérieur dites « à risque » (accidents de la route, de haute montagne...). Toutefois toutes les équipes se sont mobilisées pour maintenir l'activité en veillant à la sécurité des patients.

L'Agence de la biomédecine, à travers ses recommandations, et les équipes soignantes, sur le terrain, ont su tirer des enseignements de l'expérience acquise au cours des deux premières vagues, ainsi que de l'évolution des connaissances sur le virus. Des filières « Covid négatives » ont ainsi pu être maintenues pour assurer les activités prioritaires telles que les prélèvements et les greffes d'organes.

Cette mobilisation et l'investissement des coordinations hospitalières de prélèvement, a permis que l'activité ne s'interrompe pas tout au long de l'année 2020 et annonce un retour encourageant « à la normale » courant 2021.

L'Agence de la biomédecine et le ministère des solidarités et de la santé, conscients des besoins des patients en attente de greffe et des conséquences du ralentissement de l'activité, assurent un suivi rapproché de la situation et sont en lien permanent avec les équipes de transplantation, les sociétés savantes et les associations de patients pour informer et répondre aux mieux aux besoins du terrain.

B. LES ÉTAPES DU DON POST-MORTEM À LA GREFFE



DU DON À LA GREFFE, CE LIEN QUI NOUS UNIT

C. LE PRÉLÈVEMENT : QUI PEUT ÊTRE DONNEUR ?

Il n'y a pas de limite d'âge pour donner ses organes, ni pour en recevoir.

Les personnes de plus de 60 ans peuvent rarement donner leur cœur, mais les reins ou le foie peuvent être prélevés chez des personnes beaucoup plus âgées. Seul compte l'état des organes, qui dépend beaucoup des conditions dans lesquelles la personne est décédée et de son hygiène de vie.

La moyenne d'âge des donneurs augmente (42 ans en 2000, 58,3 ans en 2019), notamment parce que des personnes plus

âgées peuvent avoir accès à la greffe (moyenne d'âge de 44 ans en 2000, 52,4 ans en 2019).

Il n'y a pas de contre-indication médicale de principe

C'est l'équipe médicale qui évalue au cas par cas la possibilité de prélèvement en fonction des antécédents médicaux de la personne décédée et des résultats des tests de dépistage des maladies transmissibles comme les hépatites.

D. VISION D'EXPERT : CATHERINE VERNAY PSYCHOLOGUE CLINICIENNE AU C.D.O.T. (COORDINATION DES DONS D'ORGANES ET DE TISSUS) DU CENTRE HOSPITALIER ANNECY GENEVOIS

Parler du don de son vivant

« Le grand message en matière de greffe n'est pas « Il est important de donner », mais « Il faut exprimer de son vivant sa position sur le don d'organe. Les gens évitent souvent d'aborder le sujet par superstition, pourtant parler de sa mort ne la fera évidemment pas se produire plus vite. A contrario, avoir affirmé sa position en faveur du don, quand c'est le cas, permet de réduire le nombre de refus réactionnels des familles, fréquent et tout à fait compréhensible dans le temps si particulier du décès inattendu d'un proche. »

Professionnels : faites « parler » le défunt

« La prise de décision concernant un don passe en partie par les équipes de réanimation, qui sont au contact de la famille du défunt. Il est à cet égard important que les soignants soutiennent « la narration du souvenir » en évoquant avec eux la mémoire de leur proche. Contrairement à ce qu'on peut croire, s'entretenir avec les familles dans ce temps suspendu et ainsi permettre l'évocation de la personne disparue ne rajoute pas de douleur à la douleur. Au contraire ! Cet entretien, lorsqu'il est bien conduit, a une véritable fonction thérapeutique d'apaisement. En effet, plus on parle du défunt, plus on lui consacre du temps, plus on l'honore et mieux on pourra envisager la séparation d'avec lui. C'est donc bien en soutenant ce récit que les soignants peuvent accompagner et permettre la construction d'une décision légitime sur le don, en adéquation avec le caractère et les aspirations du défunt. »

De l'importance de la formation

« Les soignants de réanimation doivent être formés à la « conduite de l'entretien abord des proches » en vue d'un don. Ils sont accompagnés dans cette perspective par l'équipe de la coordination des dons d'organes et de tissus.

Un « appareillage harmonieux » entre réanimation et coordination permet donc de lutter contre le risque de deuil complexe pour les familles confrontées à une mort brutale d'un des leurs grâce à la qualité de l'accompagnement humain des équipes. La coopération avec l'équipe de coordination permet aux familles d'être accompagnées dans la construction de la décision légitime autour du don d'organes.

En construisant des espaces communs, pour échanger sur leur coopération, les personnels de réanimation et de coordination enrichissent la compréhension collective et la mobilisation des soignants autour du don.

Ces temps de paroles entre professionnels permettent également de lutter contre les risques psychosociaux en offrant des espaces de dépôts et de transformation aux soignants de réanimation confrontés de manière quasi quotidienne à la mort et à la douleur des proches qu'ils prennent en charge. »

Lorsqu'on sait que le deuil complexe et les risques psychosociaux sont de véritables enjeux de Santé Publique, on comprend que sur un plan politique il est important de soutenir les actions de formation continue à l'attention des personnels hospitaliers. Ceci constitue un gage de qualité pour les usagers et permet également à la fonction publique hospitalière de protéger la santé de ses personnels.

DU DON À LA GREFFE, CE LIEN QUI NOUS UNIT

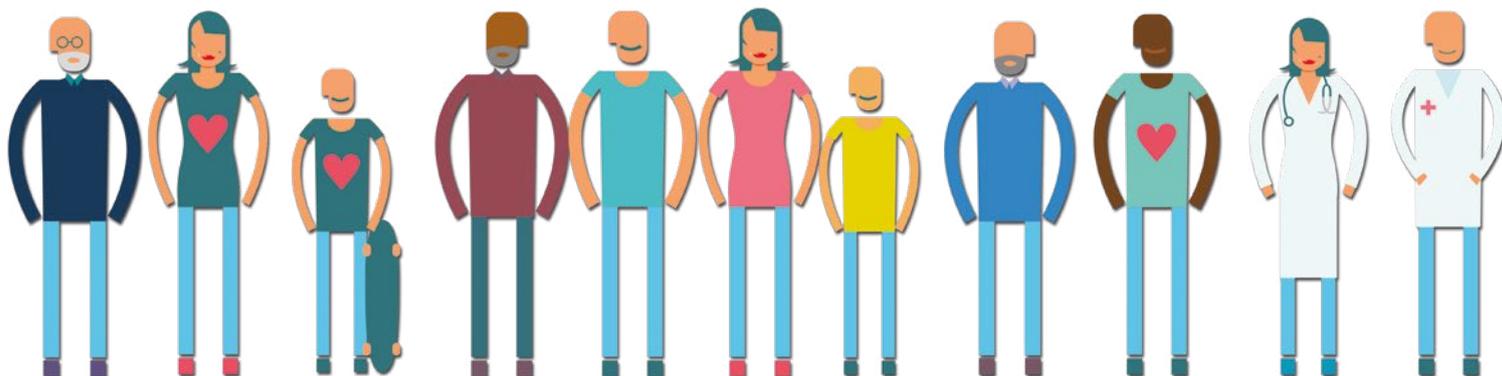
E. COMPRENDRE LA LISTE D'ATTENTE ET L'ATTRIBUTION DES ORGANES

Pour bénéficier d'une greffe d'organes ou de tissus, le malade doit être inscrit sur la liste nationale d'attente gérée par l'Agence de la biomédecine.

Les règles d'attribution des organes sont conçues de manière à utiliser de la façon la plus équitable et la plus efficace possible les greffons prélevés, dans la limite des contraintes techniques liées au prélèvement, au transport et au maintien de la qualité du greffon. L'Agence de la biomédecine est chargée de la bonne application des règles de répartition et d'attribution des greffons.

Elle évalue les différents paramètres de l'activité de prélèvement et de greffe en France pour s'assurer du bien-fondé de ces règles.

Certains patients de la liste d'attente sont prioritaires : les enfants, les receveurs dont la vie est menacée à très court terme, et les receveurs pour lesquels la probabilité d'obtenir un greffon est très faible du fait de caractéristiques morphologiques ou immunogénétiques particulières.



TOUT LE MONDE PEUT UN JOUR AVOIR BESOIN D'UNE GREFFE

Le don d'organes et de tissus est un acte généreux qui permet de sauver des milliers de malades et accidentés chaque année. Pour autant, la fréquence de la greffe n'en fait pas pour autant un acte « normal », de routine.

En France, plus de 66 000 personnes vivent grâce à un organe greffé.

L'ensemble des acteurs de la chaîne de la greffe s'engagent chaque jour à améliorer la prise en charge des familles de donneurs, des patients en attente de greffe et des patients greffés.

A. LES VIES SAUVÉES PAR UNE GREFFE D'ORGANE

En 2020, 4 417 greffes ont été possibles grâce à 1 355 donneurs décédés et 400 donneurs vivants, et grâce au travail quotidien des personnels hospitaliers impliqués, dans des conditions difficiles.



370

greffes de cœur pour ceux qui souffrent d'une malformation ou d'une maladie cardiaque...

... mais aussi pour ceux qui ont subi un infarctus grave évoluant vers une insuffisance cardiaque terminale. La majorité des patients ont entre 40 et 50 ans mais des enfants en ont aussi bénéficié.



283

greffes de poumons et 8 greffes cardio-pulmonaires, pour les patients atteints de mucoviscidose,

de bronchites chroniques (BPCO, emphysème) et de fibroses pulmonaires. Aujourd'hui certains patients vivent avec de nouveaux poumons depuis plus de 20 ans !



1 128

greffes de foie dont 15 grâce à un don du vivant, pour les personnes atteintes d'hépatites C et B,

de cancers primitifs du foie et de cirrhoses alcooliques, mais aussi la NASH, une maladie du foie touchant les personnes en surpoids et/ou diabétiques. En cas d'urgence vitale chez les enfants souffrant d'une maladie grave des canaux biliaires (qui débarrassent le foie de ses déchets), un parent compatible donne un lobe de son propre foie.



2 591

greffes de rein dont 385 grâce à un don du vivant, pour malades souffrant d'insuffisance rénale chronique terminale, en lien avec une hypertension artérielle sévère ou un diabète, une malformation ou des maladies du filtre rénal...

Le rein est l'organe pour lequel il y a le plus de patients en attente sur la liste nationale. Mais il s'agit aussi du seul organe pour lequel il existe un traitement de suppléance : la dialyse. Une option qui a été proposée à un nombre important de patients en 2020 du fait des problématiques sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

TOUT LE MONDE PEUT UN JOUR AVOIR BESOIN D'UNE GREFFE



34

greffes de pancréas, la plupart ont été réalisées en même temps qu'une greffe de rein,

pour des patients diabétiques de type 1 assez jeunes et très gravement atteints, dont on n'arrive pas à stabiliser le taux d'insuline. Cette transplantation étant complexe, une alternative se développe : la greffe des îlots de Langerhans, cellules fabriquant l'insuline ; 15 à 20 patients en bénéficient chaque année.



3

greffes intestinales pour ceux qui ont subi une ablation totale de leur intestin

ou encore ceux qui sont confrontés à un infarctus de l'intestin ou encore, chez l'enfant, à une anomalie du développement.

B. LES VIES SAUVÉES PAR UNE GREFFE DE TISSU

En 2020, 5 857 patients ont reçu une greffe de tissu dont :



173

grands brûlés ont reçu une greffe de peau.

Ces greffes permettent de sauver les patients victimes de brûlures profondes et étendues mettant leur vie en danger (lorsqu'elles atteignent 70-80% de la surface corporelle).



503

patients ont reçu une greffe d'artère. En cas d'infection aortique ou infection

de pontage des membres inférieurs, les patients risquent la septicémie ou l'amputation. La greffe d'artère est alors une situation d'urgence vitale où il faut agir vite. Certaines revascularisations des membres inférieurs ou certains abords vasculaires d'hémodialyse peuvent nécessiter des greffes de veines.



223

patients ont reçu une greffe de valves cardiaques.

Atteints de cardiopathie congénitale malformative, ou présentant une endocardite après infection de prothèse, ou encore une valvulopathie (dysfonctionnement des valves cardiaques), la greffe de valves est pour eux le substitut prothétique optimal.



282

personnes ont pu bénéficier d'une greffe d'os massifs

Les greffes osseuses massives sont utilisées principalement pour le sauvetage des membres en chirurgie orthopédique pour la reconstruction après résection tumorale (sarcome).

Elles peuvent fournir un soutien structurel immédiat, et sont utilisées pour la reconstruction de grands défauts osseux.

TOUT LE MONDE PEUT UN JOUR AVOIR BESOIN D'UNE GREFFE



284

personnes ont pu bénéficier d'une greffe de tendons et ligaments,

elles sont indiquées en cas d'entorse grave multi ligamentaire, en réparation de ce tissu abimé.



4 392

patients malvoyants ont reçu une greffe de cornée

Dans toutes les pathologies menant à une opacification de la cornée, la greffe de cornée permet d'améliorer la vision, voire de retrouver la vue. Il s'agit par exemple de traiter :

- les séquelles d'accidents, brûlures ;
- les dégénérescences de la cornée comme le kératocône, la kératite ;
- la dystrophie bulleuse de la personne âgée causée par la perte de cellules endothéliales de la cornée.

Les tissus garantissent le bon fonctionnement du corps humain. Les os, les tendons, les ligaments, les ménisques sont responsables de la qualité de nos mouvements. Les vaisseaux, artères et veines, constituent la circulation sanguine.

La peau nous protège. Les cornées sont indispensables à la vue. Les greffes de tissus permettent de remplacer un tissu défaillant et de sauver de nombreuses vies ou d'en restaurer la qualité.

L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE



À PROPOS DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE

L'Agence de la biomédecine est une agence nationale d'État, placée sous la tutelle du ministère de la Santé. Elle a été créée par la loi de bioéthique de 2004.

Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines.

L'Agence de la biomédecine met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité.

En matière de prélèvement et de greffe d'organes, l'Agence de la biomédecine :

- gère la liste nationale d'attente de greffe et le registre national des refus ;
- coordonne les prélèvements d'organes, la répartition et l'attribution des greffons en France ;
- garantit que les greffons prélevés sont attribués aux malades en attente de greffe dans le respect des critères médicaux et des principes d'équité ;
- assure l'évaluation des activités médicales qu'elle encadre ;
- enfin, l'Agence de la biomédecine est chargée de promouvoir et développer l'information sur le don, le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules.



PLUS D'INFORMATIONS :

Site internet : dondorganes.fr • @dondorganesetdetissus : <https://www.instagram.com/dondorganesetdetissus> • Hashtag de la campagne : #UnLienQuiNousUnitTous